

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA VILLE DE
 GUESNAIN
 Séance du 16 octobre 2023**

L'an deux mille vingt trois, le seize octobre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 octobre 2023 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
 Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints
 Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - DEFAUQUET Gérald – CANIVET Bertrand - MARTIN Nuccia – WILLERVAL Aurore - EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - - MORAWIEC Laurent -

Absents ayant donné procuration

Madame KHELIFA Armelle à Madame FERMEN Claudine
 Madame BLANCHARD Perrine à Madame LUCAS Maryline
 Monsieur DEVRED Sylvain à Monsieur MORAWIEC Laurent

Absents :

Madame DUCATILLION Béatrice - Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur SAENEN Romuald

MODIFICATION DES CREDITS BUDGETAIRES

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget 2023 de la commune,

Madame le Maire propose la modification des crédits budgétaires comme suit :

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>
657358.20 : Autres groupements (SCOT) :+ 6 600 673.026 : Annulation d'un titre exercice antérieur : + 1000 6745.212 : Subvention à l'APE JMC Guesninoise : +200 6745. 510 : Subvention à Leucémie Espoir : +150.00 6745.524 : Subventions Libye et Maroc : +2 000 € SOIT + 9 950.00	1068.01 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 14 307.47 2313.412 : Travaux Barran dépenses imprévues : - 14 307.47
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>
74121.02 : Dotation de solidarité rurale : 9 950.00	/

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de Monsieur DOISY Bernard – Adjoint délégué aux finances,
A l'unanimité,

Autorise la modification des crédits budgétaires comme suit :

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>
657358.20 : Autres groupements (SCOT) :+ 6 600 673.026 : Annulation d'un titre exercice antérieur : + 1000 6745.212 : Subvention à l'APE JMC Guesninoise : +200 6745. 510 : Subvention à Leucémie Espoir : +150.00 6745.524 : Subventions Libye et Maroc : +2 000 € SOIT + 9 950.00	1068.01 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 14 307,47 2313.412 : Travaux Barran dépenses imprévues : - 14 307,47
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>
74121.02 : Dotation de solidarité rurale : 9 950.00	/

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,

Romuald SAENEN

